

## Les augmentations de salaires, une priorité !

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) salariales Orange se sont terminées sur une ultime proposition décevante.

Les augmentations moyennes collectives garanties pour tous les salariés (hors bande G) seront de

- 4,75% pour les non-cadres de droit privé
- 2,25% pour les non-cadres fonctionnaires
- 2,1% pour les cadres

SGB	Augmentation brute annuelle
SGB ≤ 33 k€	1 500 €
33 k€ < SGB ≤ 55 k€	1 300 €
SGB > 55 k€	1 100 €
Fonctionnaires non-cadres	850 €

### Le compte n'y est pas, et de loin !

Pour la CGT FAPT, ces augmentations sont bien loin des attentes des salariés et de la flambée du coût de la vie.

En effet, le panier moyen des ménages a déjà augmenté de près de 15%, et les négociations entre les producteurs et la grande distribution prévoient une augmentation supplémentaire du panier d'au moins 10% dans les prochains mois, tout cela sans compter notamment la hausse de l'énergie et du carburant.

Pour la CGT FAPT, il était essentiel dans ces négociations de garantir le pouvoir d'achat des salariés.

### Le pouvoir d'achat des salariés doit être garanti !

Pour la CGT FAPT, discuter des augmentations individuelles n'a de sens qu'une fois garanti le pouvoir d'achat par des augmentations collectives. La Direction a refusé la demande de la CGT FAPT de remettre la part individuelle (cadre : 2% et non-cadre : 1%) dans la part collective. **Jamais depuis qu'il y a des NAO les propositions de la Direction ont été aussi inférieures à l'augmentation du coût de la vie.**

Les budgets spécifiques (0,5% pour les promotions, 0,2% pour le rattrapage salarial des femmes, 0,2% pour le parcours professionnel des femmes) ne sont à la hauteur ni des plus de 18 000 salariés non promus depuis plus de 10 ans, ni des salaires des femmes inférieurs en moyenne de 5,7% à celui des hommes.

### Stop au chantage et plus de budget !

Consciente de la faiblesse de ses propositions la Direction a recours au chantage : en cas de non-signature de cet accord, elle rabotera le budget de 0,2%. **C'est scandaleux !** La CGT FAPT ne cédera jamais à un tel chantage qui n'a que vocation à léser les salariés. Dans les deux cas, nous accepterions une importante perte de pouvoir d'achat pour le personnel. C'est également permettre à la direction de refaire pareil l'année prochaine pour accompagner des propositions aussi basses.

Contrairement aux beaux discours, c'est ainsi que la Directrice Générale remercie les salariés pour leurs bons résultats financiers pendant qu'elle bichonne les actionnaires.

Pour la CGT FAPT, une première étape se termine mais la bataille des salaires continue. Nous devons tous nous mobiliser pour réclamer notre dû. Cela passe par une autre redistribution des richesses pour obtenir :

- **10% à minima d'augmentation collective garantie pour tous ;**
- **Suppression immédiate des inégalités salariales femmes / hommes ;**
- **Reconnaissance par des promotions des 18 000 salariés sans promotions depuis plus de 10 ans.**



Participons nombreux aux grandes journées d'actions interprofessionnelles

Dès le 7 mars pour gagner nos augmentations de salaires

et le retrait de la réforme des retraites !

